



CARIGNAN

Rapport du maire sur la situation financière

1^{er} novembre 2016



VILLE DE CARIGNAN

RAPPORT 2016 DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères Carignanoises, chers Carignanois,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière 2016 de Carignan. Il s'agit d'un bilan sommaire de nos réalisations auquel nous joignons la liste des contrats de 25 000 \$ et plus alloués au cours des 12 derniers mois, la liste des dépenses de plus de 2 000 \$ conclues avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense supérieure à 25 000 \$, le tableau de la rémunération et de l'allocation de dépenses des élus en 2016, ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

Le budget 2017 sera quant à lui présenté à la population le **13 décembre 2016 à 20 h** à la salle du Conseil (2555-A, chemin Bellevue) lors d'une assemblée extraordinaire du Conseil.

Rapport financier consolidé 2015

Le rapport financier consolidé de l'année 2015, audité par la firme *Moreau, Boisselle, Brunelle et associés* et couvrant l'exercice terminé le 31 décembre 2015, a fait état d'un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 2 128 712 \$. Les revenus de fonctionnalité de la municipalité se sont élevés à 15 317 235 \$ et les charges de fonctionnement à 14 833 836 \$, sans toutefois considérer les affectations comptables.

À la lumière des éléments d'intérêt de ce rapport et en parallèle à ce qui se dégage jusqu'à maintenant pour l'année 2016, on constate ce qui suit :

Surplus Administration générale	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2016
Non affectés	2 699 049 \$	828 877 \$
Affectés	445 431 \$	443 808 \$

La dette totale à long terme de la Ville de Carignan est réduite pour une 3^e année consécutive. Elle est passée de 30.2 millions \$ en 2014 à 29,7 millions \$ en 2015.

Au 31 décembre 2015, la dette se ventilait ainsi :

Dette à long terme	Au 31 décembre 2015
À la charge du gouvernement du Québec (17,93 %)	5 335 915 \$
À la charge de la municipalité (14,68 %) ou sectorielle (67,39 %)	24 422 346 \$
Total dette à long terme (100 %)	29 758 261 \$

Planification stratégique 2015-2020

Parmi nos orientations générales d'ici 2020, nous prévoyons développer notre municipalité de manière écoresponsable, faciliter l'implantation de nouveaux commerces le long de la route 112, assurer le développement touristique, agricole, commercial et industriel de la ville en nous dotant d'une vision durable, mettre en œuvre notre Plan de conservation et de protection des milieux naturels, soutenir la diversité des activités agricoles, créer un lieu de rassemblement pour la communauté, rendre encore plus accessible l'information aux citoyens, poursuivre nos efforts pour favoriser la participation citoyenne à la vie municipale, valoriser l'aide gouvernementale pour la mise à niveau des installations septiques privées non conformes, améliorer la mobilité durable locale et régionale, et finalement, continuer d'améliorer la qualité de nos services municipaux dans le respect de la capacité financière de nos citoyens.

Le taux de taxation se situe actuellement à **0,585 par tranche de 100 \$** d'évaluation pour le résidentiel et à 1,095 pour le non résidentiel.

Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019

En matière de nouvelles immobilisations, nous procédons actuellement à l'évaluation des différents projets afin d'en établir les priorités de réalisation. Outre les projets de réhabilitation d'infrastructures de rues et souterraines, nous souhaitons prioriser :

- La réalisation du secteur commercial : Faubourg Carignan;
- L'offre de nouveaux développements résidentiels;
- La construction d'une collectrice reliant le secteur de l'école Carignan-Salières au secteur de l'école du Parchemin;
- L'acquisition de terrains boisés de qualité ou de milieux humides appartenant à des propriétaires privés en vue de leur conservation;
- La construction d'une piscine municipale intérieure;
- L'application du Plan de conservation et de protection des milieux naturels pour la planification du développement et de l'aménagement du territoire;
- Le développement d'un secteur industriel en bordure de l'autoroute 10;
- L'implantation de la collecte à trois voies (ordures, recyclages et matières putrescibles).

Traitement des élus municipaux

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération et l'allocation des élus pour l'année 2016 se répartissent de la façon suivante :

Maire		Conseillers (ères)	
▪ Rémunération	1 907,35 \$/mois	▪ Rémunération	635,74 \$/mois
▪ Allocation dépenses	953,67 \$/mois	▪ Allocation dépenses	317,87 \$/mois
		Maire suppléant	
		▪ Rémunération	82,06 \$/mois
		▪ Allocation dépenses	41,03 \$/mois
M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu			
▪ Rémunération	166,27 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	83,13 \$/séance		

Maire		Conseillers (ères)	
▪ Rémunération comité	66,51 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	33,26 \$/séance		
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent			
▪ Rémunération	245,00 \$/séance		
▪ Allocation dépenses	122,50 \$/séance		
Participation séance CIT Chambly-Richelieu-Carignan			
		▪ Rémunération	100,00 \$/séance
		▪ Allocation dépenses	50,00 \$/séance
CCU			
▪ Rémunération	24,63 \$/séance	▪ Rémunération	24,63 \$/séance
▪ Allocation dépenses	12,32 \$/séance	▪ Allocation dépenses	12,32 \$/séance

Diffusion du rapport

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* et pour bien souligner le souci de transparence de notre administration, ce rapport sera distribué à tous les foyers carignanois d'ici la mi-novembre 2016.

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Comme l'exige la *Loi sur les cités et villes*, nous déposons en annexe au présent rapport la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste inclut tous les contrats supérieurs à 2 000 \$ conclus avec un même contractant et dont le montant total excède 25 000 \$ pour cette même année. Le document est disponible sur le site Internet villedecarignan.org.

Conclusion

La santé financière de la Ville de Carignan se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus. Nous travaillons tous très fort, les employés, les membres du conseil municipal et moi-même, afin de vous offrir des services de qualité dans le respect de notre cadre financier.



René Fournier, maire de Carignan

Le 1^{er} novembre 2016